



ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY  
Secretariat  
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الأفريقية  
السكرتارية  
ص. ب. ٣٢٤٣

ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAINNE  
Secretariat  
B. P. 3243

Addis Ababa \* ادديس ابابا

CONSEIL DES MINISTRES

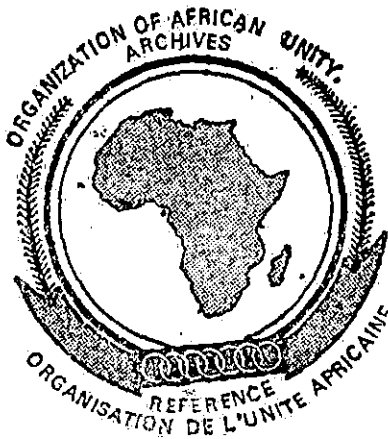
Vingt-sixième Session Ordinaire  
Addis-Abéba - février 1976

CM/691(XXVI)

Examen de la demande de Subvention faite par  
le Conseil suprême des Sports en Afrique

CM 0691

MICROFICHE



YAOUNDE, le 10 novembre 1975

O B J E T : Demande de subvention pour  
l'exercice 1976/77.

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous faire tenir  
ci-jointe la demande de subvention que le Conseil Supérieur  
du Sport en Afrique formule au titre de l'exercice 1976/77.

Les activités programmées pour l'exer-  
cice concerné et auxquelles seront consacrés les crédits  
sollicités comportent entre autres : les sessions annuelles  
de formation de cadres, les aides aux organismes sportifs  
continentaux, l'organisation des réunions statutaires, le  
fonctionnement du Secrétariat Général, la coordination des  
activités sportives sur le plan continental et international.

Comme détaillé dans le document concerné  
quatre stages sont donc prévus pour la formation et le perfec-  
tionnement de journalistes sportifs, d'arbitres et entraîneurs  
de basket-ball, de judo et de volley-ball.

Le C.S.S.A. contribue, d'autre part,  
à la promotion des activités des organismes sportifs conti-  
nentaux ainsi qu'à leur fonctionnement. Ces organismes sont  
de deux sortes : les zones de développement sportif qui, au  
nombre de sept, sont sur le plan régional des organes de dé-  
centralisation de notre Secrétariat Général et les confédé-  
rations sportives africaines qui, organes techniques

Monsieur le Secrétaire  
Général de l'Organisation  
de l'Unité Africaine

B.P. 3 243

- ADDIS-ABEBA / Ethiopie -

actuellement au nombre de douze, se chargent, chacune en ce qui la concerne, de la promotion d'un sport donné.

En matière de coordination et d'animation, il nous faudra poursuivre la préparation des athlètes africains aux prochains Jeux Olympiques de MONTREAL avec tout ce qu'elle implique comme préoccupations : mise en condition, transport aux meilleures conditions, vigilance à l'égard des racistes rhodésiens et sudafricains, etc.....

En plus de ce qui précède, le Secrétariat Général organisera, en mai prochain à NAIROBI, la réunion annuelle du Comité Exécutif et devra enfin, le long de l'exercice concerné, assurer son propre fonctionnement.

Comme vous le savez, le montant de la subvention que nous sollicitons auprès de l'O.U.A. ne représente qu'une partie de l'ensemble de notre budget, mais la modicité du produit des cotisations et le caractère aléatoire des aides extérieures en font la source de financement la plus substantielle.

Comme nous l'avons souvent dit et répété devant les Instances supérieures du C.S.S.A. et de l'O.U.A., notre Organisation ne saurait survivre sans cette précieuse aide. Aussi comprend-on aisément pourquoi, à chacune de leurs séances, les membres de notre Comité Exécutif et de notre Assemblée Générale ont-ils toujours accordé la plus grande attention au développement de nos relations avec l'O.U.A. et renouvelé leur profonde gratitude à l'Organisation soeur pour ses décisions constructives en faveur du C.S.S.A.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte ici pour vous renouveler toute la reconnaissance des Sportifs Africains pour l'appui que vous nous avez toujours apporté dans les démarches que nous avons menées en vue de ces résultats et pour celui que vous nous apporterez à l'occasion de la présente demande.

Dans cet espoir, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Secrétaire Général, avec l'expression de mes remerciements anticipés, les assurances de ma considération la plus haute.

\P.J. : 1.

J. C. GANGA

Secrétaire Général.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE 1976/1977

=====

La tenue imminente des prochaines assises du Comité Consultatif sur les questions budgétaires et financières de l'OUA nous fait obligation de rédiger la présente demande de subvention alors même que l'exercice financier 1975/76 n'en est qu'à ses débuts. Pour nous en effet, cet exercice a commencé en Juillet et nous n'avons encore perçu que le 1/4 de la subvention qui nous a été allouée. Il ne nous sera pas possible, de ce fait, de justifier de l'utilisation complète de ladite subvention.

Nous nous efforcerons néanmoins de présenter un tableau provisoire des dépenses déjà effectuées et y imputées, et à rappeler sommairement les activités restant à couvrir, en attendant de porter les justifications définitives devant les Contrôleurs internes de l'OUA.

Ce sera l'objet de la première partie du présent document. Dans une deuxième partie, nous ferons état de nos activités et de nos besoins pour l'exercice à venir. Cette partie constituera en réalité notre demande de subvention pour l'exercice 1976/1977.

I. UTILISATION DE LA SUBVENTION 1975/76

TABLEAU PROVISOIRE

Les dépenses effectuées à cette date sur la subvention sous revue concernent essentiellement l'organisation de nos réunions statutaires de KINSHASA, la collecte des informations, documents et toutes les démarches susceptibles de justifier notre opposition à la participation sud-africaine et rhodésienne aux prochains Jeux Olympiques. Elles concernent ensuite la participation africaine à la rencontre USA/AFRIQUE qui s'est déroulée à DURHAM (Caroline du Nord, USA) du 18 au 19 Juillet 1975.

1°/- DEPENSES EFFECTUEES

a) - Réunions Statutaires :

La sixième session de notre Assemblée Générale s'est tenue à KINSHASA en Mai 1975. Elle a été précédée par la réunion annuelle de notre Comité Exécutif. A cette occasion, et conformément à nos Statuts, nous avons eu à prendre en charge les frais de transport par avion des Membres du Comité Exécutif, ainsi que certains frais généraux.

b) - Commission Anti-Apartheid :

Au terme des réunions de KINSHASA, une Commission a été créée, qui a reçu mission de présenter au Comité International Olympique les charges retenues contre la participation du Comité National Olympique Rhodésien aux manifestations sportives internationales. La réunion du C.I.O. a eu lieu en Mai 1975 à LAUSANNE (Suisse). La commission du C.S.S.A. a ainsi eu l'occasion de remplir une fois de plus, valablement sa mission car la réunion a décidé l'exclusion de la Rhodésie des Jeux Olympiques et du Mouvement Olympique International.

Les dépenses que nous avons eu à effectuer à ce sujet ont été, comme nous le disions plus haut, couvertes en partie par les fonds que nous avons reçus de l'Organisation de l'Unité Africaine.

c) - Match d'Athlétisme AFRIQUE/USA

Cette rencontre qui avait été approuvée par l'Assemblée Générale lors de ses assises de KINSHASA, s'est déroulée du 18 au 19 Juillet 1975 à DURHAM (USA).

Elle a été précédée par un rassemblement de nos athlètes à ALGER. C'est au cours de ce rassemblement que nous avons assuré les entraînements préliminaires et la mise en condition nécessaires.

Les frais de transport des athlètes, de leur pays d'origine à ALGER ainsi que certains frais divers inhérents au séjour à ALGER ont été pris en charge par notre Organisation, alors que l'Algérie a pris en charge les frais d'hébergement à ALGER.

### 2°/ - ACTIVITES RESTANT A COUVRIR

Au nombre de celles-ci, il convient de citer les 3 stages de formation de cadres en Athlétisme, en Cyclisme et en Tennis, ainsi que le reversement des subventions décidées en faveur des Confédérations Sportives Africaines et des Zones de Développement Sportif.

Nous avons enfin demandé que certains frais de fonctionnement de notre Secrétariat Général soient partiellement couverts avec la subvention sollicitée.

Au fur et à mesure que les crédits nous seront débloqués, nous donnerons cours aux dépenses susvisées.

### 3°/ - JUSTIFICATIONS DEFINITIVES

Comme nous le faisons à toutes les sessions du Conseil des Ministres, les justifications des dépenses qui viennent d'être énumérées, tant celles déjà effectuées que celles restant à faire, seront soumises aux Vérificateurs Internes de l'Organisation de l'Unité Africaine.

## II.-- DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE 1976/77

La subvention sollicitée pour l'exercice 1976/1977 servira à couvrir nos charges traditionnelles, à savoir le programme de formation de cadres, le versement des subventions décidées au profit des Confédérations Sportives Africaines et des Zones de Développement Sportif ainsi qu'une partie des dépenses de fonctionnement du Secrétariat Général. Elle nous permettra également de prolonger jusqu'au déroulement effectif des Jeux Olympiques, l'action entamée au cours de la dernière saison sur le plan international et consistant, aussi bien à préparer nos athlètes à ce grand événement, qu'à prévenir toutes manoeuvres qui tendraient à remettre en cause l'exclusion des Comités Nationaux Olympiques de Rhodésie et d'Afrique du Sud.

Les activités programmées dans ce cadre, ainsi que l'estimation des moyens financiers dont nous aurons besoin pour les couvrir sont exposées comme ci-dessous :

### A/-- Formation des Cadres, Coordination et Animation

1°/ -Stages : Quatre stages sont prévus pour la saison 1976/77. Ces stages tendront en particulier à la formation et au perfectionnement de nos cadres en Volley-ball, en Basketball, en Judo et en Journalisme Sportif.

Quatre officiels participent en général à l'encadrement de nos stages. Il s'agit de 2 instructeurs et de 2 officiels représentant respectivement la Confédération Africaine intéressée et le Secrétariat Général du C.S.S.A. La durée des stages est ordinairement de 20 jours. Tous les Pays Membres y participent à raison d'un candidat pris en charge par le C.S.S.A.



Ainsi nous assurons le transport par avion, la nourriture et l'hébergement pour environ 41 stagiaires, ce nombre correspondant à celui des Pays actuellement affiliés à notre Organisation.

- Prévisions Chiffrées des Stages

Sur ces bases nous pouvons chiffrer le coût de nos stages comme suit :

- Frais de Voyage :

a) Officiels et Instructeurs :

\$ 1.500 x 4 x 4 .....\$ 24.000 US

b) Stagiaires :

\$ 1.250 x 41 x 4 .....\$ 205.000 US

- Nourriture et Hébergement

a) Officiels et Instructeurs :

\$ 40 x 20 x 4 x 4 .....\$ 12.800 US

b) Stagiaires :

\$ 7 x 20 x 41 x 4 .....\$ 22.960 US

Organisation Administrative

\$ 1.500 x 4 .....\$ 6.000 US

Total.....\$ 270.760 US

Les quatre stages prévus pour la saison 1976/77 nous reviendraient à la somme de 270.760 dollars américains.

2°/- Contribution aux Activités des Organismes Sportifs Africains

Comme on le sait, le C.S.S.A. reverse sur décision de l'Assemblée Générale, une subvention annuelle aux Organismes Sportifs Continentaux. Cette subvention, venant en renfort de leurs propres budgets souvent symboliques, est destinée en particulier à promouvoir les activités spécifiques de chacun de ces organismes. Il s'agit des Confédérations Sportives Africaines et des Zones de Développement Sportif.

a) Subvention aux Confédérations Sportives Africaines :

L'Afrique Sportive compte aujourd'hui 12 Confédérations :

Confédération Africaine d'Athlétisme (DAKAR), Confédération Africaine de Basket-ball (LE CAIRE), Confédération Africaine de Boxe (KAMPALA), Confédération Africaine de Cyclisme (YAOUNDE), Confédération Africaine de Foot-ball (LE CAIRE), Confédération Africaine de Hand-ball (LAGOS), Confédération Africaine de Judo (DAKAR), Confédération Africaine de Lawn-Tennis (LAGOS), Confédération Africaine de Natation (ALGER), Confédération Africaine de Tennis de Table (LE CAIRE), Confédération Africaine de Volley-Ball (TUNIS) et Fédération Africaine des Sports Universitaires (ACCRA). Il est alloué une somme de \$ 2.600 US à chacune des confédérations et le montant de la subvention globale ainsi allouée est de \$ 31.200 US.

A cette somme s'ajoutent les \$ 3.000 US que nous versons à l'Union des Journalistes Sportifs Africains. La somme totale à prévoir pour cette rubrique est donc de \$ 34.200 US.

b) Subvention aux Zones de Développement Sportif :

Sept Zones de Développement Sportif assurent la décentralisation de nos structures au niveau régional. Ce sont :

- ZONE 1 : - Présidence : ALGERIE  
Membres : Libye, Maroc, Mauritanie,  
Tunisie.
- ZONE 2 :- Présidence : SENEGAL  
: Gambie, Guinée, Guinée  
Bissau, Mali.
- ZONE 3 : - Présidence : GUINEA  
Membres : Côte-d'Ivoire, Libéria,  
Sierra-Léon .
- ZONE 4 : - Présidence : DAHOMEY  
Membres : Haute-Volta, Niger,  
Nigeria, Togo.
- ZONE 5 : - Présidence : CONGO  
Membres : Burundi, Cameroun, Centra-  
frigue, Gabon, Guinée  
Equatoriale, Rwanda,  
Tchad, Zaïre, (Angola).
- ZONE 6 : - Présidence : KENYA  
: Egypte, Ethiopie, Ouganda,  
Soudan, Somalie, Tanzanie.
- ZONE 7 : - Présidence : ZAMBIE  
Membres : Ile Maurice, Lesotho,  
Madagascar, Malawi, Swazi-  
land (Botswana), (Mozambi-  
que).

Pour leur permettre de fonctionner, il leur est alloué une subvention annuelle de \$ 5.000 US. C'est ainsi que nous prévoyons la somme de \$ 35.000 US pour couvrir les activités des 7 Zones de Développement Sportif.

C/- Jeux Olympiques de MONTREAL

La préparation et la participation africaine aux prochains Jeux Olympiques se poursuit sur un double plan : d'une part, l'amélioration de nos performances, et d'autre part, profiter au maximum de cette occasion suprême pour atteindre l'un de nos objectifs les plus chers, à savoir la suppression de la discrimination raciale en sport.

Par ailleurs, quoique exclus du Mouvement Olympique International, l'Afrique du Sud et la Rhodésie sont encore Membres de plusieurs Fédérations Sportives Internationales. Ce qui explique que ces deux Pays Racistes peuvent encore organiser ou prendre part à certaines compétitions internationales.

Comme par le passé, nous continuerons la lutte pour que l'Afrique du Sud et la Rhodésie soient complètement isolées jusqu'à ce que ces deux Pays comprennent qu'en Sport tous les hommes sont égaux, quelle que soit la couleur de leur peau.

Dans ce même cadre de la préparation aux prochains Jeux Olympiques, nous envisageons d'organiser un Charter pour le transport de nos athlètes. Personne n'ignore en effet, les avantages inestimables que nos Pays Membres avaient tirés de cette expérience à l'occasion des Jeux de MEXICO en 1968.

Pour couvrir les dépenses approximatives qu'occasionneraient ces diverses opérations, nous sollicitons la somme de \$ 190.000 US répartie comme suit : lutte contre la discrimination raciale en Sports : \$ 80.000 US, participation au transport des athlètes Africains : \$ 100.000 US.

d)- Réunions Statutaires :

Le Comité Exécutif de notre Organisation se réunira en Mai 1975 à NAIROBI. Une partie des frais occasionnés par cette session sera couverte par la subvention que nous sollicitons.

Il s'agit en particulier du transport des Membres du Comité Exécutif et de certains frais divers que nous pouvons chiffrer à environ \$ 20.000 US.

3°/ - Fonctionnement du Secrétariat Général :

Comme chaque année, nous comptons également consacrer une partie de la subvention au règlement d'une partie des dépenses de fonctionnement du Secrétariat Général.

Nous sollicitons pour cela la somme de \$ 40.000 US.

RECAPITULATION DES PREVISIONS BUDGETAIRES POUR  
L'EXERCICE 1976/1977

Compte tenu des éléments que nous venons d'énumérer il nous est possible de chiffrer ainsi qu'il suit le montant de la subvention que nous sollicitons pour l'exercice 1976/1977 :

- Formation des Cadres .....	\$ 270.760 US
- Subvention aux Confédérations Sportives Africaines et à l'UJSA	\$ 34.200 US
- Subvention aux Zones de Développement Sportif .....	\$ 35.000 US
- Préparation aux Jeux Olympiques de MONTREAL .....	\$ 180.000 US
- Réunions Statutaires .....	\$ 20.000 US
- Partie des Dépenses de Fonctionnement du Secrétariat Général ...	\$ 40.000 US
Total .....	\$ 579.960 US

=====

Nous sollicitons donc du Conseil des Ministres de l'OUA, la somme de CINQ CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE DOLLARS AMERICAINS pour nous permettre de couvrir le programme projeté pour l'exercice 1976/1977.

x

x x

C O N C L U S I O N

Ainsi qu'on a pu le voir de par ce qui précède, notre programme pour le prochain exercice budgétaire est essentiellement orienté vers la poursuite de notre politique de formation de cadres et de perfectionnement des techniques sportives; nous rêvons de mener progressivement nos athlètes à la conquête des titres mondiaux, l'amélioration et la consolidation des performances déjà réalisées. Sur un autre front nous continuerons de lutter contre la discrimination raciale en sport, en préservant les résultats déjà obtenus dans ce domaine.

Cela est-il besoin de le répéter, nous ne pourrons le réaliser qu'avec le soutien moral et l'aide matérielle de l'OUA. Or, l'OUA a maintenant la preuve que nous nous sommes efforcés de consacrer l'aide qu'elle nous a apportée jusqu'à présent aux seuls intérêts de l'Afrique, d'autant plus que notre action s'est toujours située dans le cadre des objectifs prescrits par la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine.

YAOUNDÉ, le 10 NOVEMBRE 75

J.C. GANGA





**ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY**

Secretariat  
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الأفريقية

السكرتارية  
ب. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAIN**

Secretariat  
B. P. 3243

Addis Ababa - Février 1976

CONSEIL DES MINISTRES

Vingt-sixième Session Ordinaire

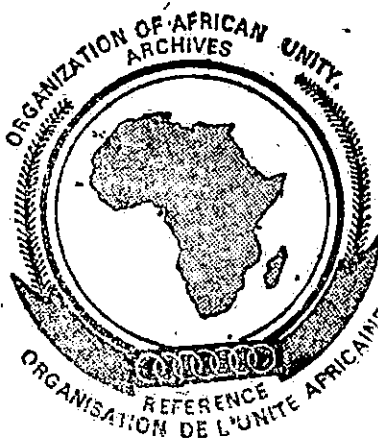
Addis-Abéba - Février 1976

CM/691 (XXVI) -

CM/701 (XXVI) Add. 1/Rev.1

Examen des demandes de Subvention

- Observations et informations générales -



EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION- OBSERVATIONS ET INFORMATIONS GENERALES -

A la demande du Comité Consultatif sur les Questions Budgétaires et Financières, le Secrétariat Général fournit des informations concernant les subventions qui ont été accordées aux Organisations suivantes au cours des quatre derniers exercices financiers des fonds de l'Organisation sur la base des informations tirées des budgets pour les exercices 1972-73, 1973-74, 1974-75 et 1975-76.

a) Conseil Supérieur du Sport en Afrique .....	CM/691(XXVI)
b) Comité Anti Apartheid .....	CM/692(XXVI)
c) Union Panafricaine des Journalistes .....	CM/693(XXVI)
d) Projet Encyclopedia Africana .....	CM/694(XXVI)
e) Association des Universités Africaines .....	CM/695(XXVI)
f) Mouvement Panafricain de la Jeunesse .....	CM/696(XXVI)
g) Association Internationale pour le Développement de la Documentation et des Archives en Afrique .....	CM/697(XXVI)
h) Association de l'Enseignement Social en Afrique .....	CM/698(XXVI)
i) Fédération Panafricaine des Cinéastes .....	CM/699(XXVI)
j) Union des Radiodiffusions Télévisions Nationales en Afrique .....	CM/700(XXVI)
k) Organisation de l'Unité Syndicale Africaine .....	CM/701(XXVI)
l) Institut de Relations Internationales du Cameroun .....	CM/728(XXVI)

2. L'octroi de subvention est décidé entre autres pour savoir si l'Organisation concernée jouit ou non du statut d'observateur bien que conformément aux dispositions de l'accord du Statut d'Observateur de l'OUA, "l'accord du statut d'observateur à une organisation africaine n'oblige pas l'Organisation de l'Unité Africaine à accorder de subvention à ladite Organisation. L'accord d'une subvention à toute organisation ne peut être envisagé que dans certains cas exceptionnels et de nature urgente et lorsqu'une telle subvention représente un crédit temporaire et un additif vital au budget de l'organisation à laquelle le statut d'observateur est accordé".

3. L'Annexe I au présent document donne les informations concernant les subventions accordées à ces organisations des Budgets de l'OUA pour une période donnée tandis que l'Annexe II fournit les détails du montant demandé par ces organisations, demandes qui feront l'objet d'un examen dans le Projet de Budget de l'OUA pour l'exercice 1976/77.

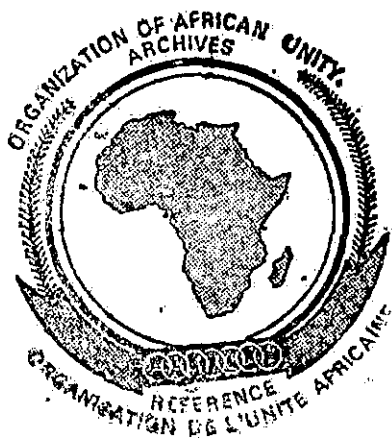


SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ORGANISATIONS AFRICAINESPOUR LA PERIODE DE 1972-73 à 1975-76

	<u>1972-73</u>	<u>1973-74</u>	<u>1974-75</u>	<u>1975-76</u>
	<u>\$EU</u>	<u>\$EU</u>	<u>\$EU</u>	<u>\$EU</u>
1. Conseil Supérieur du Sport en Afrique	150.000	130.000	200.000	170.000
2. Mouvement Panafricain de la Jeunesse	-	52.500	-	60.000
3. Institut de Relations Internationales du Cameroun	-	-	-	35.000
4. Association Internationale pour le Développement de la Documentation des Bibliothèques et des Archives en Afrique	10.000	-	50.000	35.000
5. Organisation Panafricaine des Femmes	30.000	-	50.000	50.000
6. Festival Panafricain du Cinéma	-	7.500	-	-
7. Organisation de l'Unité Syndicale Africaine	-	-	200.000	130.000
8. Comité Anti Apartheid	-	-	-	20.000
9. Union des Radiodiffusions Télévisions Nationales Africaines	-	-	-	40.000
10. Union des Journalistes Africains	-	-	-	10.000
11. Association des Universités Africaines	-	-	100.000	50.000
12. Encyclopedia Africana	-	-	-	-
13. Association de l'Enseignement Social en Afrique	-	-	-	-
14. Fédération Panafricaine des Cinéastes	-	-	-	-
	190.000	190.000	600.000	600.000

Demandes de subventions introduites par les  
Organisations Africaines pour l'exercice financier  
1976-77

	<u>SEU</u>
1. Conseil Supérieur du Sport en Afrique	579.960,00
2. Mouvement Panafricain de la Jeunesse	190.000,00
3. Institut de Relations Internationales du Cameroun	-
4. Association Internationale pour le Développement de la Documentation des Bibliothèques et des Archives en Afrique	200.000,00
5. Organisation Panafricaine des Femmes	-
6. Festival Panafricain du Cinéma	-
7. Organisation de l'Unité Syndicale Africaine	-
8. Comité Anti Apartheid	220.000,00
9. Union des Radiodiffusions Télévisions Nationales Africaines	-
10. Union des Journalistes Africains	non spécifié
11. Association des Universités Africaines	260.630,00
12. Encyclopedia Africana	700.000,00
13. Association de l'Enseignement Social en Afrique	non spécifié
14. Fédération Panafricaine des Cinéastes	non spécifié



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1976-02

# Consideration of Application for Subvention by Supreme Council for Sports in Africa

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/9478>

*Downloaded from African Union Common Repository*